# Conseil Municipal du 05 octobre 2021

# Extrait du registre des Délibérations

Saint-André

D - 4-3/2021

Exercice 2021

 $\diamond$ 

Subventions 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

#### Etaient Présents:

Elisabeth MASSE, Maire; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Didier PARSY Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux;

Ont donné procuration :

Marie MARCHAND à Pascal THIBAUT Lvdie YAP à Joséphine FARINEAUX Delphine MIZSTAL à Jean Pierre EURIN Serge GOSTIJANOVIC à Elisabeth MASSE Carmen GONZALEZ RUIZ Claude WASILKOWSKI à Louis CRUCHET à Danielle SENECHAL Isabelle COLNENNE à Esteban GARCIA Déborah ANDRE à Patricia DUVAUX Charlotte BERTHELOT à Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

## Rapport de Madame le Maire :

Il est proposé l'octroi des subventions suivantes :

CULTURE			
LES VOYAGEURS – NOEL AU THEATRE	9 000.00 €		
LA BIDOTHEQUE – MODERNISATION OFFRE NUMERIQUE	900.00 €		
TOTAL	9 900.00 €		
JEUNESSE			
COLLEGE J. MOULIN – PEL	1 953.00 €		
ECOLE ET FAMILLE DE LA CESSOIE - PEL	150.00 €		
TOTAL	2 103.00 €		
SOCIAL/SANTE/SOLIDARITE			
FRANCIS QUATREL – PARTICIPATION AU 4L TROPHY	500.00 €		
TOTAL	500.00 €		

Envoyé en préfecture le 14/10/2021 Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

SPORTS	ID : 059-2159	05274-20211005-DE	L_4_3_051021-BF
USSA FOOTBALL – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE		7 500.00 €	
		TOTAL	7 500.00 €
	TOTAL	<b>GENERAL</b>	20 003.00 €

Les crédits sont inscrits en DM2

Les Membres du Conseil Municipal faisant partie du Conseil d'administration d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association.

### Soit:

Pour les Voyageurs : Michel Huylebroeck et Cédric André.

Pour la Bidothèque : Michel Huylebroeck Pour le Collège jean Moulin : Pascal Thibaut

Pour l'USSA Football : Pascal Thibaut, Michel Huylebroeck, Esteban Garcia et

Laurent Govaert

ADOPTEE A LA MAJORITE 21 VOIX POUR 1 VOIX CONTRE

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE